



Un plan de sécurité sociale

Le gouvernement britannique vient de rendre public un gigantesque plan de sécurité sociale affectant chaque homme, chaque femme et chaque enfant de Grande-Bretagne, et qui constitue la réponse du gouvernement au moins en partie, au plan Beveridge qui a fait l'objet de tant de controverses il y a un an.

On estime qu'au cours de la première année, le plan coûtera 650.000.000 de livres (\$2.925.000.000), alors que le plan Beveridge prévoyait une dépense de 697.000.000 de livres (\$3.138.000.000). Ce plan couvre les besoins humains, du berceau à la tombe.

Il comprendra l'assurance-chômage et l'assurance-maladie; le service médical; les pensions aux veuves; les pensions de retraite; les allocations familiales; les allocations aux orphelins; des allocations de maternité et de moralité.

En principe, le plan gouvernemental s'efforcera d'éliminer la pauvreté extrême, en Grande-Bretagne, et d'augmenter le bien-être de la masse des 47.800.000 d'habitants de ce pays.

Le gouvernement a déclaré qu'il espérait que le plan pourrait entrer en vigueur dès 1945.

Le plan sera soumis à la Chambre des Communes, sous peu, alors que le Parlement se réunira pour la première fois depuis que l'ajournement a été décrété il y a sept semaines.

Dans son projet de loi, le gouvernement déclare que son premier devoir est de protéger le pays contre toute agression extérieure et que l'obligation qui, pour lui, suit ce premier devoir, est "d'assurer prospérité et bonheur à tous les citoyens du pays".

On croit que le gouvernement britannique accueillera favorablement tout pays de l'Empire qui voudrait en venir à des arrangements avec la Grande-Bretagne en ce domaine.

La conférence des de unions des métiers de l'imprimerie

Voici la convocation que viennent de recevoir les unions affiliées à la Fédération des Unions internationales des métiers de l'imprimerie dont le troisième congrès annuel se tiendra à Montréal, les 8 et 9 octobre prochain, aux quartiers-généraux des métiers de l'imprimerie, 909 Blvd St-Laurent.

Le comité exécutif de la Fédération demande aux unions affiliées de faire parvenir pour celles qui ne l'ont pas fait, leurs créances immédiatement.

Ce congrès sera un des plus importants dans les annales de l'industrie de l'imprimerie. Le comité local a fait des préparatifs pour ces deux jours et il espère que les unions enverront le plus grand nombre possible de délégués pour y assister.

Le comité en charge, à l'occasion de ce troisième congrès des métiers de l'imprimerie, veut en faire un succès.

L'ordre du jour est très chargé et de nombreuses résolutions ont déjà été reçues qui demanderont l'étude sérieuse de la délégation, surtout en ce qui a trait aux problèmes de l'après-guerre.

Historique de l'industrie du textile en Amérique

Par ANTHONY VALENTE, Président général, Ouvriers unis des Textiles d'Amérique

L'histoire de l'industrie textile aux Etats-Unis commence avec l'établissement de l'usine Slater, à Pawtucket, Rhode Island, en 1793.

Comme l'exportation, de l'Angleterre, de machines et de plans avait été prohibée, il fut très difficile, jusqu'à ce temps-là, pour les fabricants américains de prendre pied. Il fut nécessaire de passer les machines en contrebande ou bien de faire venir d'habiles mécaniciens qui auraient pu les reproduire de mémoire.

Samuel Slater avait travaillé à l'usine Arkwright en Angleterre et outre ses connaissances en machinerie, il était familier avec l'organisation usinière. Ayant émigré en ce pays en 1789, il construisit, de mémoire, une série de machines à filer le coton, ce qui fut un événement qui marqua le commencement du système d'usine en ce pays. Cette exploitation réussit dès ses débuts et conduisit à l'établissement de nombreuses autres usines de ce genre en Nouvelle-Angleterre, là où était disponible l'énergie hydraulique.

Ce qui accéléra encore davantage cette industrie des cotonnades, ce fut l'introduction du métier mécanique (power loom) en 1814, par Francis Lowell. En sa filature de Waltham, il fut le premier fabricant à combiner les divers processus de filage et de tissage sous le même toit. Ce fut pour cette raison que sa filature fut appelée la première usine complète du monde.

Avant cette époque-là, le travailleur des filatures travaillait directement pour l'homme qui l'employait et, bien souvent, on voyait l'employeur et l'employé qui suaient côte à côte, produisant chaque jour quelques verges d'étoffe. Ceci contraste étrangement avec l'état de choses actuel où un ouvrier du textile ne rencontre jamais l'homme qui le paie.

La fabrication des lainages fit son apparition en Amérique plus tard que la fabrication de cotonnades et eut une histoire plus simple en même temps qu'une moindre prospérité. Les procédés plus compliqués nécessitaient des ouvriers plus expérimentés, non seulement pour fabriquer le drap, mais pour le teindre et le finir. Conséquemment, il fallut plus longtemps pour perfectionner la machinerie automatique, plus limité également fut le champ d'opération de la main-d'oeuvre inexperte et l'utilisation de l'énergie motrice. Néanmoins, vers 1815, il y avait 50.000 travailleurs dans cette branche de l'industrie textile.

La soie fut le textile qui prit ensuite racine en Amérique. Les premiers fabricants heureux furent les frères Cheney qui ouvrirent une usine dans le Connecticut en 1838. Au cours de la dernière génération, la fabrication de la soie a progressé plus que celle des autres textiles, sans doute grâce à l'expansion, au grand développement de l'industrie de la confection du vêtement.

Le dernier textile à faire son apparition est le rayon. Celui-ci, le premier textile synthétique, lustré, brillant et baigné de lumière, fut ridiculisé quand il parut pour la première fois, mais a, depuis lors, conquis droit de cité partout. Le mot "rayon", adopté il y a seulement quelques années pour désigner le produit autrefois connu sous le nom de soie artificielle, a maintenant sa place au dictionnaire.

La production du rayon à travers le monde, en particulier aux Etats-Unis, au Canada, en Italie et, à un degré moindre, au Japon, a été phénoménale. La demande pour le rayon sous les formes les plus diverses de textile et dans d'autres industries a amené un état de stabilité et de qualité dans sa production rarement constaté auparavant en si peu de temps dans une quelconque industrie de pareille proportion.

En 1913, la production mondiale de rayon était de 29.000.000 de livres. En 1927, elle avait atteint 269.000.000 de livres. Cette croissance formidable a marqué la prépondérance de la fabrication américaine, tant en quantité qu'en qualité, si bien qu'aujourd'hui les Etats-Unis sont les plus gros fabricants et les plus gros consommateurs de rayon du monde.

Bien que la demande de rayon se soit accrue rapidement à travers le monde, rien n'indique encore qu'il y ait signe de diminution sous ce rapport, ainsi qu'en témoignent les nouvelles fabriques en construction un peu partout.

Sous réserve du triage de la laine, de la filature, de l'appâtage, du raccommodage et du tissage, la plupart des opérations sont effectuées par des ouvriers avec peu ou sans expérience. Le filage à la "mule-jenny", une des opérations les plus difficiles, a été remplacé par le cadre de filage (frame), qui est manié par une opératrice. Une jeune fille peut ainsi produire le même volume de travail qui était accompli par plusieurs fileurs.

A l'exposition du coton d'Atlanta, en 1881, deux cardeurs, deux fileurs et un tisserand produisirent huit verges de drap rude en une journée de dix heures. Aujourd'hui, dans une usine moderne, le même nombre de personnes peuvent en produire plus de mille verges. Au début de la fabrication des textiles, les procédés de fabrication étaient entièrement distribués parmi les cardeurs, les fileurs et les tisserands. Aujourd'hui, dans une filature moderne, il y a près de deux cents ouvrages séparés ou occupations.

L'organisation parmi les ouvriers du textile date des premiers jours du système de la grande industrie. Les premières organisations ouvrières furent seulement des affaires locales créées en vue de faire face à des griefs spécifiques. Quand ceux-ci étaient redressés, l'union ouvrière ainsi formée se dissolvait ou se transformait en groupe réformiste ou en corps politique.

Les associations ouvrières qui persistaient et agissaient comme telles tombèrent sous le coup de la loi contre les conspirations. Un exemple se manifesta parmi les ouvriers du textile en 1832, alors qu'une grève se déclara parmi les tisserands à Thompsonville, Connecticut. Les employeurs assignèrent en dommages les chefs grévistes et ceux-ci furent emprisonnés sur l'inculpation de conspiration pour ruiner l'industrie de la compagnie! Le jugement, rendu quatre années plus tard après trois procès distincts, énonça cette subtile distinction:

"Il est légal de combiner pour élever les salaires, mais illégal de conspirer pour ruiner les affaires d'un employeur."

Ceci fut le premier procès du genre entrepris aux Etats-Unis à propos d'un différend industriel.

Les réformes sociales insuffisantes, les unions se développèrent.

L'organisation ouvrière de métier ne prit pied de façon permanente qu'après que les divers mouvements de réforme politique et sociale ayant précédé la guerre civile démontrèrent leur insuffisance pour obtenir justice pour la classe ouvrière.

La plupart des premières unions de l'industrie textile commencèrent comme "succursales" d'organisations similaires européennes. L'Union Internationale des Fileurs à la Mule (*The International Mule Spinners Union*), par exemple, fut une succursale d'une union de Lancaster, comme le fut l'Association Protectrice des Tisserands (*Weavers Protective Association*), organisée en 1875. Toutes ces organisations, à une époque ou à une autre, furent affiliées avec les Chevaliers du Travail durant les quelques années d'activité intense de cette organisation.

Avant les Ouvriers Unis des Textiles d'Amérique (*United Textile Workers of America*), il n'y avait pas eu de fédération d'unions dans l'industrie du textile. La "*National Federation of Textile Operatives*" était une affaire sans consistance, une espèce de fédération d'unions autonomes localisées à Fall River et à New Bedford, Massachusetts.

L'Union Internationale des Travailleurs du Textile, organisée en 1891, déjura une charte pour cette industrie de la Fédération Américaine du Travail. Après des tentatives répétées pour amener une conférence de tous les ouvriers du textile, cette organisation finit par s'assurer les services de James Duncan, organisateur de la Fédération Américaine du Travail, et en 1900 une assemblée fut convoquée à Boston. Outre les deux organisations précitées, il y avait là la "*National Association of Mule Spinners*", la "*National Carders Union*" et la "*Slasher Tenders Unions*", de Fall River.

Le préambule de la constitution des "Ouvriers Unis des Textiles d'Amérique" y fut rédigé. L'année suivante, en 1901, la nouvelle fédération fut formellement organisée à Washington comme "Ouvriers Unis des Textiles d'Amérique". Elle s'affilia à la Fédération Américaine du Travail avec juridiction sur les "ouvriers engagés dans la fabrication du coton, du tricot, des lainages, des laines peignées, des tapis, de la soie, de la broderie, du rayon, du lin, du chanvre, des bas, des étoffes synthétiques ou de tout autre article où les fils de textile prédominent, de même que dans la teinture, le blanchissage, le fini, et l'impression des produits textiles."

L'historique des "Ouvriers Unis des Textiles d'Amérique" depuis 1901 jusqu'à ce jour reflète une série ininterrompue d'amers et successifs conflits industriels. En plusieurs occasions, l'Union fut presque détruite, mais dans chaque cas elle s'est relevée plus forte et meilleure qu'auparavant.

(Suite à la page 4)



Ce qui se passe dans nos unions

Les employés de salaisons et abattoirs s'organisent

Une campagne d'organisation dans l'industrie des salaisons et abattoirs par toute la province de Québec a été entreprise sous les auspices du Congrès des Métiers et du Travail du Canada et a été confiée aux confrères Max Swerdlow et Rémi Duquette, représentants et organisateurs du Congrès.

Au mois de décembre au plant de la Canada Packers, à Hull, un vote fut tenu par le gouvernement fédéral entre le comité de relations de la Compagnie et l'Union fédérale des employés de salaisons et abattoirs, local 92, du Congrès des Métiers et du Travail du Canada, comme résultat l'union gagna le vote par 72% et finalement un contrat fut signé entre l'Union et la Compagnie les premiers jours de février 1944.



REMI DUQUETTE

Organisateur du Congrès des Métiers et du Travail pour les ouvriers des salaisons et abattoirs

Au mois de janvier, à Montréal, dans le plant de Swift Canadian, un vote fut tenu par le gouvernement fédéral et le local 66 fut reconnu avec un résultat de vote de 92% et finalement le contrat fut signé dans les derniers jours de février.

Vers la mi-février, à Montréal, dans le plant de Canada Packers, où au-delà de 800 employés concernés ont voté avec comme résultat un vote de 62% en faveur du local 139. Le contrat fut signé les premiers jours de mars.

Dans l'intervalle, la campagne d'organisation marchait bon train dans les salaisons et abattoirs de Québec et Princeville, avec comme résultat que finalement le 14 juin, les employés des Abattoirs de Québec, Inc., et de Québec Packers, ainsi que Swift, Canada Packers, Alphonse Lafleur, Limitée, Baller & Son, Carrier Oulet, Marché de Québec, Inc., W. E. Bégin, représentés par le local 77 ont tous été certifiés par la Commission des relations ouvrières de la province de Québec; les négociations sont encore en cours et quatre comités d'arbitrage ont déjà tenu des séances, leurs rapports sont attendus pour compléter les négociations.

A Princeville une campagne d'organisation chez les employés de la Coopérative Fédérée de Québec a donné d'excellents résultats, car le local 158 des employés de salaisons et abattoirs a été certifié pour représenter les ouvriers. Des négociations sont actuellement en cours et promettent de donner d'excellents résultats.

A Montréal, le local 66 des employés de la Modern Packers a signé un contrat de travail des plus avantageux au mois de juillet dernier. D'autre part, les employés des Abat-

toirs de l'Est ont également choisi le local 66 pour les représenter. Celui-ci a été reconnu par la Commission des relations ouvrières et un contrat a également été négocié.

Le 14 septembre, le local 170 a été choisi comme agent de négociation par les employés de la Compagnie Wilsil Limited. Des négociations ont commencé mercredi dernier et tout permet d'espérer qu'une entente favorable interviendra. Ajoutons qu'il y a également une demande de certification devant la Commission des relations ouvrières présentée par les employés de la Compagnie Pesner Brothers qui ont également joint le local 170.

Le 26 juin dernier, l'Union fédérale des employés de salaisons et d'abattoirs, au nom des locaux 66, 77, 92, 139, 158 et 170, présentait un mémoire au Conseil régional du travail en temps de guerre demandant à ce que les taux de salaires dans l'industrie par toute la province soient uniformisés et que l'échelle des salaires soit comparable à celle présentement payée dans l'Ontario et dans l'ouest canadien. On demande aussi que le temps supplémentaire soit payé au taux de temps et demi dans toute l'industrie, que la semaine de 50 heures soit en vigueur partout et que le principe des vacances payées soit accordé pour tous les employés sur une base d'une semaine après un an de service, deux semaines après cinq ans, trois semaines après 15 ans chez les femmes et 3 semaines après 20 ans chez les hommes.

Le Conseil régional aurait, paraît-il, accepté et recommandé le plan de vacances demandé. L'Union a obtenu que tous les contrats signés à date contiennent une garantie minimum de 40 heures de travail par semaine ainsi que nombre d'autres conditions de travail telles que séniorité, comité de griefs, etc.

Pour compléter cette campagne et obtenir une décision favorable du Conseil régional en ce qui concerne les salaires, une grande assemblée a été tenue mercredi dernier le 27. Cette assemblée a été convoquée pour tous les employés de l'industrie des salaisons et abattoirs de Montréal. Les autres locaux de la province étaient représentés à cette assemblée.

Le but de cette assemblée était de faire remarquer aux employés la lenteur du Conseil régional à rendre ses décisions et des démarches à prendre en rapport avec leur requête.

Le Congrès en conférence annuelle

La soixantième convention du Congrès des Métiers et du Travail du Canada s'ouvrira dans la ville de Toronto, le lundi, 23 octobre prochain et se continuera de jour en jour jusqu'à ce que toutes les affaires de la convention aient été complétées.

Il paraîtrait que l'exécutif aurait décidé que la convention resterait en session jusqu'au 1er novembre, s'il est nécessaire.

On s'attend à ce que le nombre des délégués établissent un record d'assistance, car les questions qui seront soumises au cours de ce Congrès seront des plus importantes.

Rappelons que les quartiers généraux ont été établis au Royal York Hotel.

Il faudrait que les unions affiliées dans le Québec fassent un effort pour envoyer le plus fort quota possible de délégués afin que tous sachent que l'organisation va bon train dans notre province.

Etes-vous abonné au *Monde Ouvrier*? Sinon, faites-le immédiatement.

Assemblée du local 116 des travailleurs de métal en feuilles

L'Association internationale des travailleurs de métal en feuilles, local 116, a tenu son assemblée régulière mardi, le 26 septembre dernier, sous la présidence du confrère A. Bourbonnais, assisté des vice-présidents Alfred Lamontagne et Léon Van Moorhem.

Après la lecture des minutes, le président fit prêter le serment d'usage à onze nouveaux membres.

Il a été soumis à l'assemblée que le contrat de travail pour les métiers de la construction est maintenant en marche et les membres ont fortement recommandé que les moyens soient pris pour obtenir le plan de vacances qui a été ajouté au contrat de cette année, pour tous les ouvriers de la construction. Le local 116 veut prendre les moyens pour mener le projet à bonne fin.

Il a été aussi convenu avec la direction du Service sélectif national et en accord avec le contrat collectif qui régit les métiers de la construction que chaque employé qui fait application pour un permis de travail, devrait, au préalable, obtenir sa carte de travail.

Le local avait le plaisir d'annoncer qu'un autre contrat de travail a été conclu avec la compagnie Air Vent Sheet Metal avec une semaine de vacances payée.

Les confrères J. A. Belland et Onésime Renaud ont été élus délégués pour représenter le local 116 à la convention du Congrès des Métiers et du Travail du Canada qui sera tenue en octobre prochain, à Toronto.

Le local 116 a donné instructions à ses délégués au Conseil de la construction pour que les moyens soient pris afin que le département du travail instruisse le comité paritaire d'avoir à faire le réajustement des salaires en accord avec les recommandations du fédéral et de la décision mandataire du conseil régional.

Reprise d'assemblées chez les typos du 145

Après une vacance de trois mois, les membres de l'Union typographique Jacques-Cartier No 145 reprendront la tenue régulière de leurs assemblées mensuelles.

L'assemblée aura lieu samedi, le 7 octobre, à 2h. 30 de l'après-midi, à la salle de l'Union du Commerce, 1079 rue Berri.

Il est hors de doute, qu'après trois mois, les officiers auront de volumineux rapports à présenter à cette assemblée, car si les membres bénéficiaient d'une vacance, les affaires de l'Union devaient marcher régulièrement et les officiers devaient rester à la tâche pour le bien-être et la bonne gouverne du local 145.

On compte sur une grande assistance à l'occasion de la reprise des assemblées régulières.

Au Conseil des Métiers et du Travail

La prochaine assemblée du Conseil des Métiers et du Travail de Montréal aura lieu jeudi, le 5 octobre, 8 heures du soir, à la salle de l'Assistance Publique, rue Laguchetière.

Cette assemblée sera d'une très grande importance pour les unions affiliées, si l'on en juge par les sujets qui furent référés à l'exécutif de ce conseil, lors de la dernière assemblée.

Que tous les délégués se fassent donc un devoir d'y assister pour aider à solutionner les différents problèmes qui confrontent le travail présentement et surtout d'étudier sérieusement des projets qui pourront solutionner les problèmes ouvriers de l'après-guerre.

Napoléon Ier, fameux conquérant français, mourut à 53 ans.

Augmentations de salaires au C. P. R.

Après une longue lutte de plus d'un an, les employés du C.P.R., ainsi que ceux de toutes les autres compagnies de chemins de fer, ont obtenu une magnifique victoire en recevant une augmentation de 6 cents de l'heure pour tous. Cette augmentation est payable rétroactive depuis le 15 septembre 1943 pour tous les journaliers et ouvriers des corps de métiers travaillant dans les chemins de fer.

La requête fut accordée en juillet de cette année, mais c'est seulement depuis le 16 septembre que les augmentations sont en force, et, pour ce qui est des usines Angus, les paiements rétroactifs seront faits d'un jour à l'autre.

Nous avons dû batailler ferme pour gagner cette victoire, et notre local 606 des Huileurs, Chauffeurs et Journaliers a eu sa part de lauriers et sa bonne part de gloire aussi. Pendant un an nous avons dû surmonter tous les obstacles, lesquels furent difficiles, surtout pour les journaliers. Mais nous avons triomphé par notre unité. Toutefois, nous ne devons pas nous reposer sur nos lauriers, mais au contraire aller de l'avant vers de nouvelles victoires. Nos conditions de travail laissent encore beaucoup à désirer et nous ne remporterons nos demandes qu'en ayant le local le mieux organisé de toute l'usine. En avant donc, local 606! — *La Victoire*.

Interdiction de l'instigation à la grève en Grande-Bretagne

Un règlement (Defence Regulation No. 1AA) en Grande-Bretagne, stipule que quiconque provoque ou favorise une grève ou un lock-out impliquant des personnes occupées dans des services essentiels, sera passible, sur condamnation d'après accusation, d'une peine maximum de cinq ans d'emprisonnement, ou d'une amende de 500 livres sterling, ou des deux. Le règlement ne s'applique pas aux personnes qui refusent leur travail, ni à l'activité quelconque d'un membre de syndicat ouvrier à une réunion dûment convoquée du syndicat. Aucune poursuite ne saurait être instaurée en vertu de ce règlement, sauf avec le consentement du Directeur des poursuites publiques.

Le règlement IA a aussi été modifié pour fin de conformité avec la nouvelle réglementation. Il interdit les actes visant à empêcher toute personne occupée dans les services essentiels d'accomplir son travail, ou visant à la contrarier dans son travail. Il stipulait autrefois que le simple fait de prendre part à une grève légitime, ou de persuader pacifiquement autrui à y prendre part, ne constituait pas un délit, mais cette disposition est maintenant modifiée et ne s'applique qu'aux personnes non assujetties au règlement IAA.

Le nouveau règlement a été passé après de longues consultations entre le ministre du Travail et du Service national et son Comité consultatif mixte, qui se compose de représentants des syndicats ouvriers et des employeurs. Le Congrès syndical ouvrier aussi bien que la Confédération des employeurs britanniques ont sanctionné la décision de sultatif, bien que la National Union leurs représentants au Comité consultatif, bien que la National Union of Distributive and Allied Workers ait protesté auprès du Congrès à l'effet qu'il avait agi sans consulter d'abord ses syndicats affiliés. Le ministre du Travail expliqua à la Chambre des communes que le nouveau règlement devait être considéré simplement comme une mesure d'urgence destinée à prévenir l'éclatement durant la période d'invasion, de grèves non approuvées par les syndicats.

Quatre onces de pommes de terre déshydratées valent plus que deux livres de patates.

LABOR DIRECTORY

CONSEIL DES METIERS ET DU TRAVAIL DE MONTREAL — MONTREAL TRADES AND LABOR COUNCIL. — Meets every 1st and 3rd Thursday of each month — s'assemble les premier et troisième Jendis de chaque mois, à la salle de l'Assistance Publique, 458, rue Laguchetière Est. Président, Paul Fournier, 1440 Bleury; secrétaire-correspondant — corresponding secretary, J. E. Garlèpy, 11, rue Saint-Paul ouest, Tel. LA. 5301; vice-président Onésime Renaud, 909 boulevard St-Laurent, Tel. LA. 8403; J. E. Beaudoin, 1153 St-Denis, Tel. MA 3731 — 3732.

ALLIED PRINTING TRADES COUNCIL. — To promote the interests of Allied Union Label (which can be had in French or English). The following organizations comprise Council: The Typographical Union No. 176, Jacques-Cartier Typographical Union No. 145, Printing Pressmen and Assistants' Union No. 52; Brotherhood of Bookbinders and Bindery Women's Union No. 91; Photo-Engravers Union No. 9; Stereotypers and Electrotypers Union No. 33; President, W. Forrest; vice-president, C. Arpin; Recording Secretary, Georges Brunelles; Secretary-Treasurer, James Philip, Room 54, 484 McGill Street, Tel. MA. 7489; Executive, John Moore, J.-A. Ardouin and A. Query; Auditors, J.-A. Richard and H. Collin. Council meets second Tuesday of each month at 909 St Lawrence Blvd.

CONSEIL DE DISTRICT DE MONTREAL DE LA FRATERNITE UNIE DES CHARPENTIERS — MENUSIERS D'AMERIQUE — MONTREAL DISTRICT COUNCILS OF CARPENTERS AND JOINERS OF AMERICA. — President: Edras Secours; Vice-président: Ferdinand Doucet; Secrétaire: Léopold Francoeur; Trésorier: E. Lanthier. Exécutif: E. Lanthier, U. R. Johns, F. Doucet, Gardien: B. Labelle. Agents d'affaires: Edouard Toussaint et Eliegar Bernier.

Assemblée chaque mercredi à 8 h. du soir au Monument National, chambre 10.
U. L. 134, s'assemble tous les lundis soirs au Monument National, chambre 11, N. L'Heureux, secrétaire.
U. L. 1127, s'assemble tous les lundis soirs au Monument National, chambre 15; Manuel Bourque, 2420 Chapleau.
U. L. 1244, Meets every 1st and 2nd Thursday, 1440 Bleury, H. R. Saiter, Secretary, 4621 Blvd Décarie, N.D.G.
U. L. 1300, s'assemble tous les 1er et 3e lundis, 4030 ouest Notre-Dame. H. Martin, secrétaire, 3845 rue Claude Verdun.
U. L. 1375, s'assemble tous les 1er lundis à 168 — 1ère Avenue, Lachine. Harris Daoust, secrétaire, 168 — 1ère Avenue, Lachine.
U. L. 1558, s'assemble les 2e et 4e vendredis à 2138 Valois, Paul Vigeant, secrétaire, 2436 Orléans.
U. L. 1584, s'assemble les derniers mardis de chaque mois à l'Hôtel de Ville Ste-Anne de Bellevue. Léopold Francoeur, secrétaire. Boîte Postale 23, Ste-Anne de Bellevue.

UNION DES EMPLOYES DE TRAMWAYS DE MONTREAL, Local 790, Association des Employés de Tramways électriques et de chauffeurs d'Autobus d'Amérique. — MONTREAL TRAMWAYS EMPLOYEES' UNION Local 790, Amalgamated Association of Street Electric Railway and Motor Coach Employees of America. — Quartiers généraux: Headquarters, 1153, St-Denis, Tel. LA. 2503. Officiers — Officers: Biphège Beaudoin, président, Victor Trudeau, agent d'affaires; Albert V. Trudeau, agent d'affaires; Alb. Charlier, le vice-président; J. S. Parthenais, secrétaire; Alb. Brodeur, trésorier; Joseph Barbuse, secrétaire-correspondant; W. Latour, sentinelle. Le Local se réunit le 2e mercredi de chaque mois, à la salle de l'Union du Commerce, 1079, rue Berri, et l'exécutif le lundi précédant l'assemblée régulière à 1153, rue Saint-Denis.

UNION DES TRAVAILLEURS DE LA CHAUSSURE, Local 249. — Boot & SHOE WORKERS' UNION. — S'assemble tous les mercredis soirs à 1331A est, rue Ste-Catherine. Président, Jos. Gloux, 3446 Dorion; 2e vice-président, H. Desrosiers, 1894 Cadillac; secrétaire-archiviste et correspondant, N. Gervais, 2112 rue Wolfe; secrétaire-financier, trésorier et agent d'affaires, Charles McKecher, 1331A est, rue Ste-Catherine, Tel. CH. 6511, résidence, CL. 7125; sentinelle, Phyllis Leclair, 1588 est, rue Ste-Catherine. L'exécutif, s'assemble les 2e et 4e lundis du mois, à 1331A est, rue Ste-Catherine. Président, Rosario Belmont, 2524 Dorion, CH. 3987; secrétaire, Jos Beaugard, 1508 rue Beaudry.

Le gaz hélium fut observé pour la première fois sur le soleil.

La baie de Monterey fut découverte par Cabrillo en 1542.

EXAMEN de la VUE

par J.-L. Phoenix, O. D.

OPTOMETRISTE-OPTICIEN

Diplômé de l'Université

AU SALON D'OPTIQUE

Chm O. ST-JEAN LTR

Téléphone: AM. 2121

o.stjean

BIJOUTIERS DIAMANTAIRES

Un seul magasin à Montréal:

1215 est, rue Sainte-Catherine

Examen de la Vue
Lunettes — Réparations

YO. 4014

Eyes Tested
Glasses Fitted

A. GINGRAS, O.D.
OPTOMETRISTE — SIGHT-SPECIALIST

des ouvriers syndiqués
Visiteur aux écoles

for trade-union workers
Eye Inspector for Schools

4222 Wellington

VERDUN

coin GALT
corner

53 Est, St-Zotique East

CR. 6807

ARMAND R. BASTIEN, Ba. O.
OPTOMETRISTE — EYESIGHT SPECIALIST

Examen de la vue
spécial au travail
industriel

Eye Examination
Specially Adapted
to Industrial Work

Ajustement de lunettes
Optométriste de la
"Montreal Works"

Glasses Fitted
Optometrist for the
"Montreal Works"

Buanderie-IMPERIAL - Laundry
& SUPPLY CO.

TEINTURIERS — NETTOYEURS • DYERS AND CLEANERS
Excellent service de blanchissage • Superior Laundry Service

Lavage de famille à prix modérés
Family Washing at Popular Prices

Téléphonez FALKIRK 1179 Call FALKIRK 1179
1471, RUE PARTHENAIS 1471 PARTHENAIS STREET

Tél. : CA. 4343 Rés. : CR. 5557

EXAMEN DE LA VUE — EYES TESTED

Edgar Lussier, B.A., Ba. O.
Spécialiste-optométriste — Eyesight Specialist

6610A, rue St-Hubert MONTREAL

LAUZON AUTO SERVICE

Réparation — Remorquage — Location d'automobiles
Lavage — Graissage — Gazoline.

Garage à l'épreuve du feu.

4001 BERRI (près Duluth) PL. 1122

Harbour 0063

PAUL E. BONNIER, L.S.C., C.A.
Comptable agréé — Chartered Accountant

132 St-Jacques Ouest MONTREAL
Transportation Building

J. H. Breton
Teinturier & Nettoyeur

2461, rue des Carrières, Montréal CRescent 4167

STUDIO GARCIA
PHOTOGRAPHS OF DISTINCTION

650 Sherbrooke Street West MONTREAL
Harbour 6523

Ententes sur la garde des enfants des mères-ouvrières dans le Québec et l'Ontario

L'entente entre le fédéral et la province de Québec relativement au soin des enfants dont les mères travaillent dans les industries a été modifiée récemment.

Un arrêté semblable (C.P. 2503) modifie l'entente entre le fédéral et la province d'Ontario.

Jusqu'ici pas plus de 25 p.c. des enfants de mères travaillant ailleurs que dans les industries de guerre ne pouvaient être admis dans une garderie. Désormais, tout en donnant la priorité aux enfants dont les mères travaillent dans les industries de guerre, le ministre du Travail partagera les frais pour plus de 25 p.c. des autres.

Les projets pour le soin des enfants comprennent les garderies de jour pour les enfants d'âge pré-scolaire, le repas du midi et la surveillance, après les classes, de ceux qui vont à l'école.

L'archevêque de Florence félicite le valeureux peuple du Canada

S. E. le cardinal Ella della Costa, archevêque de Florence, vient d'adresser un message au "noble et valeureux peuple du Canada", que Son Eminence remercie d'avoir envoyé ses fils libérer l'Italie.

"Le Canada est un pays d'un intérêt tout particulier pour moi", a dit le cardinal dans une entrevue. Il a ajouté qu'il espère que le Canada et les Alliés aideront l'Italie à se rétablir au point de vue matériel, de même qu'au point de vue des relations amicales entre pays civilisés.

Le prélat a dit qu'il est grand ami du cardinal Villeneuve, de Québec. Tous deux furent élevés au rang de princes de l'Eglise en même temps et ils ont reçu leur chapeau rouge des mains du Pape Pie XI, au cours de la même cérémonie à Saint-Pierre.

Le cardinal a joué un rôle important dans les efforts de la cité pour conserver intacts ses trésors artistiques. Avant le retrait des Allemands, le cardinal a eu une entrevue avec le général Kesselring, qui a répondu qu'il serait guidé par l'attitude des Alliés. Kesselring a dit que les Alliés n'avaient pas agi honnêtement dans le cas de Rome, parce que lui-même avait fait retraiter ses armées en dehors, sans passer dans la Ville Eternelle, alors que les Alliés sont entrés dans la ville immédiatement, ce qui leur a permis de rejoindre leur ennemi plus rapidement. (Des photos montrant les Allemands en retraite dans les rues de Rome contredisent cette prétention de Kesselring). — *Canadian Press.*

Ambulance St-Jean

En annonçant la formation d'un nouveau centre à Sainte-Anne-des-Monts, l'Association ambulancière St-Jean a déclaré que "c'est une nouvelle maille ajoutée à la chaîne qui est appelée à s'étendre par toute la province."

On a fait remarquer que l'organisation locale, en autant qu'elle demeure sous la juridiction du siège social, à Montréal, et qu'elle coordonne ses efforts avec ceux des autres filiales un peu partout dans la province, répond mieux aux besoins de la région concernée. En effet, s'il advenait un sinistre ou autre éventualité, il serait plus facile de mettre sur pied une ou des équipes de secouristes compétents pour du service d'urgence.

Tant qu'il y a de reste un homme d'épée, tant qu'il y a de reste un en armes pour donner un coup seul paysan pour donner un bon coup de faux, il ne faut pas céder. — *Jeanne d'Arc.*

A vol d'oiseau

La sécurité des fonctionnaires provinciaux.

Ceux d'entre ces fonctionnaires qui craignaient la guillotine traditionnelle, après l'arrivée au pouvoir du nouveau gouvernement, commencent à se tranquilliser quelque peu, dit-on, surtout depuis que plusieurs membres du cabinet Duplessis se sont montrés plutôt catégoriques à cet égard.

Certes, nous prenons bonne note de toutes les déclarations ministérielles à ce sujet et nous en félicitons en principe les auteurs, mais il nous paraît qu'il est encore trop tôt pour nous faire une juste idée de la sincérité de ces déclarations.

Si la guillotine n'a guère fonctionné à date, n'est-ce pas dû au fait que les fonctionnaires civils ont une puissante association, dirigée par des officiers compétents et qui n'ont pas froid aux yeux.

Que valent ces promesses ?

Depuis quelque six semaines, en somme depuis que nous avons un nouveau régime politique à Québec, un régime qui se dispose à faire parler avantagement de lui, certains ministres du cabinet Duplessis, en particulier le nouveau ministre du Travail, le sympathique Antonio Barrette, ont fait nombre de promesses auxquelles nous voulons croire jusqu'à nouvel ordre, mais avec un grain de sel, si le syndicaliste qu'est M. Barrette n'y voit pas d'inconvénients.

C'est que, par le passé, nous sommes tellement absorbé de ces promesses, aussi intenablement qu'intenues, que nous sommes devenus quelque peu sceptiques à leur endroit.

Nous voulons des actes, des faits, du tangible, après quoi nous ne nous ferons pas tirer l'oreille pour être convaincus de certaines bonnes intentions ministérielles et d'accorder à leur auteur notre collaboration la plus empressée.

Rendons à César ce qui appartient à César.

Notre province se met en évidence.

Décidément, on va parler de la province de Québec dans le monde. Deux fois de suite, en effet, la cité de Québec puis Montréal viennent d'être le théâtre de conférences internationales qui auront par la suite des répercussions considérables et sur la guerre dans le Pacifique et sur l'après-guerre.

Tandis qu'à Québec, on liquidait militairement l'Europe et l'on orientait le sens de la campagne qui doit aboutir à la déconfiture du Japon, à Montréal les délégués de 44 nations se consultaient et prenaient d'importantes décisions quant aux meilleures méthodes de réhabilitation de l'Europe quand les combattants auront enfin décidé de ne plus se battre.

Ces Commissions gouvernementales.

Ces jours-ci, nous rencontrons un homme d'affaires qui nous disait ne pas croire à l'efficacité des Commissions du gouvernement provincial. D'après lui, ces Commissions coûtent cher au Trésor de Québec et c'est d'autant plus malheureux à constater, dit-il, qu'elles pourraient être toutes avantagement remplacées par un administrateur consciencieux et compétent qui dirigerait tel ou tel service administratif provincial au lieu d'une Commission parasitaire désignée, le plus souvent, par favoritisme politico-électoral.

C'est une opinion, que nous partageons en principe, car la manière dont la plupart des commissions sont formées, elles font l'effet d'un emplâtre sur une jambe de bois.

Ainsi, on nomme généralement comme président un juge qui ne connaît pas grand chose en la matière et qui, habitué d'être sur le banc où personne ne peut le contredire, suit son penchant de vouloir décider *ex cathedra*; les membres sont trop souvent nommés pour services rendus, raisons politiques ou relations d'amitié, mais peu souvent pour leur compétence ou leurs qualités administratives.

Dans les circonstances ne vaudrait-il pas mieux n'avoir qu'un seul administrateur? S'il est bon et connaît son affaire, ses collègues ne lui mettront pas à tout bout de champ des bâtons dans les roues; s'il n'est pas à la hauteur de la situation, le gouvernement n'aura qu'un homme à remplacer.

D'autre part, le Travail Organisé ne serait pas alors représenté, mais n'est-il pas mieux, en certains cas, de n'avoir pas de représentant officiel que d'être représenté vaille que vaille, pour ne pas dire mal représenté?

Quand reviendront au pays nos forces armées libérées par la paix.

En ce temps-là, il faudra mettre tous ces démobilisés au travail et leur trouver une occupation appropriée à leurs aptitudes dans le plus bref délai possible. D'ailleurs, on le leur a promis, si nous avons bonne mémoire, et il y aura sûrement de la casse quelque part si cette promesse n'est pas intégralement tenue.

Ceux qui nous reviendront des divers théâtres de guerre auront fait leur devoir, tout leur devoir vis-à-vis de nous. Par conséquent, le moins que nous puissions faire en ce qui les concerne est de faire notre devoir, tout notre devoir, envers eux.

C'est ainsi qu'après avoir imposé la paix hors de nos frontières, nous la consoliderons à l'intérieur du Canada en assurant à tous la sécurité économique par la permanence de l'emploi à salaire suffisant par rapport au coût de la vie.

LE MONDE OUVRIER — THE LABOR WORLD

Est publié par la Fédération provinciale du Travail du Québec chaque semaine, dans le but de promouvoir de la législation sociale tendant à protéger et à améliorer le sort de la classe ouvrière de cette province. Exécutif : J.-Elphège Beaudoin, président, Jos. Matte, J.-B. Arsenault et Chs.-E. Chalfour, vice-présidents; Gustave Franco, secrétaire-trésorier et rédacteur; Marcel Franco, administrateur; Henri Richard, rédacteur associé. Adressez toutes les communications à 11, rue Saint-Paul Ouest

Téléphone : LANCASTER 7808

Imprimé par Mercantile Printing Ltd., 11 ouest, rue Saint-Paul, Montréal

Is published by the Quebec Provincial Federation of Labor weekly, for the purpose of promoting legislation towards the protection and advancement of the working class of the Province of Quebec. Executive: J. Elphège Beaudoin, president, Jos. Matte, J. B. Arsenault and Chs. E. Chalfour, vice-presidents, Gustave Franco, secretary and Chs. E. Chalfour, vice-presidents; Gustave Franco, secretary-treasurer and editor; Marcel Franco, manager; Henri Richard, associate editor.

Address all communications to 11 St. Paul Street West

Telephone : LANCASTER 7808

Printed by Mercantile Printing Limited, 11 St. Paul Street West, Montreal

Illogisme d'une grève

Environ 3,000 ouvriers des chantiers maritimes d'Halifax, groupée dans une union affiliée au Congrès canadien du Travail, étaient en grève depuis une semaine pour protester contre le refus de l'employeur d'accepter le rapport majoritaire de leur Commission d'arbitrage, quand près de 4,000 employés de la Montreal Tramways, groupés dans une autre union affiliée au même Congrès Canadien du Travail, la Canadian Brotherhood of Railway Employees, se mirent en grève pour bien marquer leur refus définitif d'accepter le rapport majoritaire de leur propre Commission d'arbitrage. Illogisme de chefs irresponsables qui ne connaissent qu'un seul maître, leur désir de domination, et qui, en se moquant de l'arbitrage obligatoire dans les services publics, ont prouvé leur mentalité dictatoriale ou leur aveuglement social. S'il est un groupement qui ne mérite pas qu'on lui accorde l'atelier d'union, c'est la Brotherhood, si peu fraternelle, qui a infligé en dix-huit mois trois grèves coûteuses aux petits salariés de Montréal. La confiance ne s'obtient pas à coups de matraque ni par le "Crois ou meurs".

Le bill 2 avait naguère prescrit sagement l'arbitrage obligatoire dans les services publics. Malheureusement le C.P. 1003 a soustrait le transport urbain à la juridiction provinciale. Il a donc fallu un arrêté en conseil spécial pour remédier à la législation fédérale inadéquate et retardataire; un acte de replâtrage temporaire, courageux mais illogique et inutile; il suffisait de rétablir les choses au normal et de rendre opérant le bill 2.

Quoi qu'il en soit, cette troisième grève des tramways de Montréal, odieuse et tyrannique, qui a ébranlé la Brotherhood et nuï au prestige de l'organisation ouvrière, aura beaucoup fait avancer, dans l'opinion publique, la cause de l'arbitrage obligatoire dans les services publics. A quelque chose malheur est bon. — RELATIONS.

La législation boiteuse d'Ottawa, venant en conflit avec celle de la province de Québec, nous gratifiera encore peut-être, au mois d'octobre, d'une grève des employés de tramways. C'est ce que semblent nous préparer les négociations actuellement en cours à propos de l'atelier fermé que réclame avec une insistance outrée la Brotherhood. Ses membres, d'anciens adhérents du Local 790 de l'Union internationale des employés de tramways et du Syndicat catholique des employés de tramways, sont animés du plus grand désir de vengeance qu'il nous ait été donné de constater jusqu'ici: ils veulent absolument faire mettre sur le pavé près d'un millier de leurs anciens compagnons unionistes parce que ceux-ci ne veulent pas "brûler ce qu'ont adoré jadis" les membres de la Brotherhood. Il est vrai que les chicanes de famille sont toujours plus désastreuses que les luttes entre adversaires naturels. — Editeur.

Historique de l'industrie du textile...

(Suite de la page 1)

Bien que l'effectif actuel des "Ouvriers Unis des Textiles d'Amérique" soit insignifiant par comparaison avec les 1,250,000 ouvriers du textile actuellement employés tant aux Etats-Unis qu'au Canada, nous avons confiance de pouvoir désormais marcher de l'avant, étant donné que nous avons établi quelque stabilité dans nos contrats d'union.

Aux premières heures de notre organisation, syndiquer les ouvriers du sud fut à peu près impossible. Les ouvriers étaient enrôlés dans l'union durant quelques mois puis ils l'abandonnaient. Aujourd'hui nous avons pu établir et maintenir des contrats d'atelier fermé, ce qui nous assure en quelque sorte un effectif en membres permanent et stable.

Le grand public connaît peu l'importance des produits textiles au point de vue guerre. Néanmoins, la plupart de nos filatures ont été converties totalement en industries de guerre. Les articles tirés des usines de textile sont nombreux. Par exemple, les uniformes, les draps de lit, les doublures de freins, le drap des parachutes, les sacs à poudre et nombre d'autres objets sont produits par les membres de notre organisation.

Les ouvriers du textile ont de beaucoup accru leur production depuis le commencement de la guerre. C'est un fait frappant que les usines textiles du pays ont produit un tiers de plus en 1943 qu'elles avaient produit en 1939, leur meilleure année jusqu'alors. Chaque ouvrier textile, en moyenne, produit maintenant 22% de plus par semaine qu'avant la guerre.—Traduction du "American Federationist".

N'oubliez pas d'acheter des Bons de la Victoire, c'est non seulement votre devoir patriotique mais c'est en plus un excellent placement.

Un appel à la conscience sociale

Un remarquable appel à la conscience catholique a été fait par Mgr Jules Saliège, archevêque de Toulouse, dans une lettre pastorale de carême dont le texte vient de parvenir en Angleterre.

"Comprenez bien, dit l'archevêque, vous avez peur du communisme et je ne puis pas vous dire que vous avez tort. Mais je prétends que, pour nous, le communisme a une signification particulière. Il est le témoignage de notre devoir inaccompli.

Il est temps que nous retournions à l'Évangile, il est temps pour nous de le relire et de le méditer, de l'imprimer dans nos coeurs et de le propager. Nous n'y trouverons pas la solution à tous les problèmes, mais nous devrions y découvrir l'esprit dans lequel tous les problèmes devraient être abordés."

Parlant des conditions qui règnent dans le pays aujourd'hui, Mgr Saliège poursuivait:

"Ceux qui vivent sur un petit revenu fixe meurent de faim. Les familles des ouvriers ont de la peine à vivre. Un nouveau prolétariat se lève à côté de l'ancien. L'ordre ne sera jamais rétabli si ce n'est par une sage redistribution de la richesse. Un catholique devrait la souhaiter et s'y employer."

L'archevêque fait observer que le chrétien fort doit se mettre à la tête de la croisade pour la justice et s'intéresser aux affaires publiques:

"Il lui faut défendre la vie de famille, les professions, l'État, sachant qu'il est de son devoir de pénétrer ces institutions de l'esprit chrétien. "Le Christ en tout" est sa devise."

Parlant du besoin de faire face aux difficiles problèmes qui se posent à la fin de la guerre, Mgr Saliège disait:

"Il nous faut nous organiser à la fois dans la sphère sociale et dans la sphère économique. Les hommes de décision et de courage qui ne craignent pas les responsabilités et qui savent affronter les risques seront plus que jamais nécessaires. Etes-vous de ces hommes? Ou laisseriez-vous reconstruire la France sans votre aide? Resterez-vous chez-vous à ne rien faire, vous tiendrez-vous en simples spectateurs et en critiques des efforts des autres? Demeurerez-vous sous le parapluie pendant que les averse s'abattent sur le reste du monde? Vous tiendrez-vous à l'écart? Il y a parmi vous des hommes qui n'ont jamais voté aux élections: vous flatterez-vous de n'avoir rien fait à un moment où tout était à faire? Le chrétien ne peut pas et n'ose pas se soustraire à ses devoirs civiques et politiques. Il doit servir le bien commun, et le bien commun, c'est l'union." —Catholic Times.

Le Canada bâtit du matériel ferroviaire pour les Alliés

Un travail de production de guerre des plus importants est fait au Canada sous l'Entente d'aide mutuelle. Le Ministre Clarence Howe a révélé que la Russie reçoit des chars canadiens et des rails, alors que l'Inde reçoit des locomotives.

Il y a 2,000 chars plate-forme en construction pour la Russie et le Dominion a déjà laminé 40,000 tonnes de rails pour ce pays.

L'Inde a récemment reçu 145 locomotives et un second contrat pour plusieurs autres du même genre. L'Inde commande aussi du matériel tel que boîtes d'essieux, buttoirs, des cadres de ventilation et d'accouplage en grande quantité.

A la fin de juillet, le Canada a produit pour une valeur de plus de deux milliards de dollars d'item de guerre, comprenant environ 650,000

A vol d'oiseau (Suite)

Le coût de la vie au Canada.

Ce n'est pas sans une certaine satisfaction que nous avons constaté qu'au cours de ces derniers douze mois, la moyenne générale du coût de l'existence par tout le Dominion était demeurée sensiblement la même, s'il faut en croire, naturellement, les statistiques fédérales.

Même si les chiffres fournis par Ottawa n'étaient pas scrupuleusement exacts, car il est matériellement impossible qu'ils le soient, cette sorte de stabilité économique prouverait, entre autres choses, que les mesures de contrôle appliquées par le gouvernement fédéral pour enrayer l'inflation ont eu quelque succès, plus de succès, par exemple, que n'en a eu la politique de contrôle formulée et appliquée aux États-Unis.

Mais cela ne nous suffit pas. Nous voulons voir diminuer graduellement ce coût moyen de la vie au pays, puis le voir stabilisé à son plus bas niveau possible.

En effet, pour qu'augmente le pouvoir d'achat ouvrier sans qu'il soit nécessaire de solliciter d'autres augmentations de salaire, il faut nécessairement que le coût de la vie diminue.

Construisez votre propre maison.

C'est ce que beaucoup de gens devraient faire l'an prochain en prenant avantage des conditions faciles et avantageuses qu'offre le gouvernement fédéral à tous ceux qui, fatigués de payer loyer au proprio, ont enfin résolu de se libérer de cette tutelle désagréable et de s'installer chez soi.

Il suffira, croyons-nous, de déposer dix pour cent du prix du logis à construire pour que l'État se charge du reste à bas taux d'intérêt et moyennant certaines garanties qui sont d'ailleurs à la portée de presque tout le monde.

Le ministère du Travail fédéral vient de publier une brochure de 300 pages donnant le rapport du comité de consultation sur la reconstruction ainsi que des projets et plans d'habitations. Nous en recommandons vivement la lecture aux intéressés, particulièrement aux ouvriers des métiers de la construction. On peut se procurer cette brochure en s'adressant au Ministère du Travail à Ottawa; le prix est de \$1.00.

Le salaire minimum.

On élargit de plus en plus le sens de cette expression économique. En effet, dans un cas donné, le salaire minimum est le moindre salaire qui puisse être payé pour un travail déterminé. Il peut être de 25¢ de l'heure en certains cas et de \$1.00 de l'heure dans d'autres cas, mais il conserve sa dénomination de minimum tant qu'il demeure "le moindre" salaire payable en telle ou telle circonstance.

Aussi y a-t-il salaire minimum et salaire minimum puisque tout en demeurant minimum un salaire peut être suffisant ou insuffisant, c'est d'ailleurs dans cette dernière catégorie qu'il est placé généralement.

Le prochain emprunt de la victoire.

Ce sera probablement le dernier emprunt de ce genre avant la victoire définitive contre l'Allemagne nazie et toutes les horreurs que ce vocable implique.

La somme à souscrire est de \$1,300,000,000, il est vrai, ce qui est un joli denier, mais quand on songe que, lors du précédent emprunt, il a été recueilli plus de \$1,400,000,000, alors que l'objectif n'était que de \$1,200,000,000, on peut, on doit espérer que l'emprunt d'octobre prochain sera couvert avec le même empressement et la même patriotique générosité que le précédent.

unités, la plus grande production armés, des autos-neiges, tanks et unique de son histoire. montures de canons à action au-

L'équipement de guerre produit automatique. Beaucoup de ce matériel comprend des transports universels, est actuellement en service actif véhicules armés tels que chars des côtes de France et autres scout et de reconnaissance, chars-fronts de guerre.

MAquette 9331

ALEX. JULIEN, prop.

HOTEL PLAZA ENR'G

CHAMBRE \$1.50 — REPAS 50c ET PLUS
Téléphone et eau courante dans chaque chambre.

446 Place Jacques-Cartier

MONTREAL

COOPERATIVE DE LAIT & CREME DE MONTREAL ENRG.

4101 NOTRE-DAME EST

AM. 2171

Tél.: Dollard 0609

Rés.: CR. 9203

EUGENE ROCH

Générateurs — Démarreurs — Ignition — Batteries

Tous les troubles électriques sur automobiles

Laurier et St-Denis

MONTREAL

Tél. Cherrier 0023
TAVERNE ROYAL GEORGE TAVERN
 J. GENDRON, Prop.
 2117 EST, RACHEL EAST MONTREAL

CLairval 0296. Rés.: CL. 6959
TAVERNE — TAVERN O. TURGEON
 Successeur de M. E. Desgrosselliers
 4486, ONTARIO EST MONTREAL

CH. 0095
TAVERNE CHEZ THEO
 THEO. BARRETTE, Prop.
 RUE STE-CATHERINE EST
Entre Panet et Plessis
 TAVERNE D'UNION MONTREAL

CL. 0028
V. V. TAVERN KINGSTON HOUSE Tavern
 369 CRAIG W. MA. 0511
 L. et M. BEAUCAGE, Props.

You are always WELCOME at the
WELCOME TAVERN
 R. TURGEON, Prop.
 4923 NOTRE DAME EAST
 CLairval 0209. Montreal

TAVERNE RACHEL
 LUDGER CHARRON, Prop.
 939 EST, RUE RACHEL
 Coin Mentana CH. 0158
 MONTREAL

Rés.: CR. 0864. Tél. FI. 0131
Taverne L. MARLEAU
 L. MARLEAU, Prop.
 2389 rue Notre-Dame O. MONTREAL

CHerrier 0107
Taverne "THEO" Tavern
 JACQUES HENRIE
 2047 Avenue MONT-ROYAL MONTREAL

Avec les compliments de la
TAVERNE ANGUS
 J.-M. LATENDRESSE, Prop.
 3240 RUE RACHEL EST
 Coin St-Germain. CH. 0229
 MONTREAL

Rés.: CH. 9163. DO. 0523
Taverne VILLERAY
 Coin Villeray et St-Denis
 G. BEAUCAGE, Prop.
 7689 RUE ST-DENIS MONTREAL

Rés.: 1667 Orléans. CH. 3744
ALPH. AUMONT TAVERNIER
 Commissaire de la Cour Supérieure
 district de Montréal
 4021 Ontario. CH. 0384

Taverne VICTOIRE
 Maurice Berthiaume, Prop.
 2600 rue Centre. WE. 0247
 Coin Charlebois.

Tél. MA. 0607
TAVERNE ST-DENIS
 JOS. COTE, Prop.
 751 rue Bonsecours MONTREAL

Taverne G. GALARDO
 G. GALARDO, Prop.
 3871 rue Ontario Est MONTREAL

JAS'S GRILL
 J. U. JASMIN, Prop.
 1255 Craig Est. Falkirk 0279

Coin Jarry et Lajeunesse
TAVERNE DU NORD
 ARM. BEAUCAGE, Prop.
 DUpont 0097

Taverne UNION PALACE Tavern
 R. SARAULT, Prop.
 4239, Ontario Est, Montréal

MAPLE LEAF TAVERN Reg'd.
 GEO. BELANGER, Prop.
 670 Craig Ouest. PL. 0394

770 Mountain St. FI. 0598
CAFE ST-MICHEL
 MAURICE JASMIN, Prop.
 MONTREAL

Tél. WELLington 0317
Taverne E. DAIGNAULT
 4685 Notre-Dame Ouest

Tél.: PLateau 0743
 MARquette 0230
Taverne ORIENTAL
 J. BENOIT, Prop.
 100% UNION
 Coin Ste-Catherine et Clarke

Taverne MARLEAU
 ARTRUR MALEAU, Prop.
 1703 Ste-Catherine Est
 Coin Papineau. Tél. CH. 0101

FORMATION DE TEMPS DE GUERRE POUR LES FEMMES AUX ETATS-UNIS
 La Commission de la main-d'oeuvre de temps de guerre à Washington a rapporté que plus de 2,000,000 de femmes de tous les âges aux Etats-Unis ont reçu formation dans des institutions publiques professionnelles et académiques qui aident à préparer les travailleurs pour le travail de temps de guerre. De ce nombre 1,136,576 ont été dirigées vers la production de guerre et 678,379 vers la production alimentaire.

Un total de 230,411 se sont inscrites aux cours de génie, de sciences et d'administration dans les collèges, et 160,000 aux cours de formation dans l'industrie.

LABOR MEMBERSHIP IN CANADA
 Figures released by the Canadian Federal Department of Labor show membership in trade unions increased over 61 per cent from the end of 1939 to the beginning of 1943, and the figures for that year when compiled are expected to record continuous gains.

Pour Appointment For Appointment
 HA. 2816
Dr. Henri St-Germain
 Chirurgien DENTISTE | Surgeon DENTIST
 Edifice HENRY BIRKS Building
 Suite 206
 1240 Carré PHILLIPS Square

La maternité en Russie

"Récemment, la Russie soviétique a pris des mesures destinées à renforcer les liens domestiques. Parmi ces mesures figurent des octrois financiers aux mères, une réduction du travail pour les femmes enceintes, des médailles spéciales de maternité, des augmentations d'impôts pour les couples sans enfants et des lois plus rigides quant au mariage et au divorce." — (LES JOURNAUX.)

La publication récente du décret émanant de la présidence du suprême Conseil de l'U.S.S.R. concernant "L'augmentation de l'aide du gouvernement aux femmes enceintes, aux mères de familles nombreuses ainsi qu'aux mères non mariées, l'amélioration de la protection de la maternité et de l'enfance, l'établissement du titre honorable de "mère héroïque" et celui de l'ordre de "La gloire de la maternité", de même que la création de la médaille de la maternité ont créé non seulement une sensation, mais d'innombrables discussions dans l'Union soviétique.

Essentiellement parlant, le décret est divisé en cinq sections: La première institue l'aide financière aux mères ayant beaucoup d'enfants. Cette aide commence au troisième enfant avec 400 roubles et s'élève jusqu'au onzième, alors qu'un seul octroi de 5,000 roubles est consenti. Les mères non mariées reçoivent 100 roubles par mois pour un enfant, 150 roubles pour deux et 200 roubles pour trois enfants ou plus.

La deuxième section prolonge la période d'absence des femmes enceintes de 63 à 77 jours; interdit le travail supplémentaire et le travail du soir après quatre mois de grossesse et double la ration à partir du sixième mois. Dans cette section, le gouvernement est prié d'augmenter le nombre des jardins d'enfance, des cliniques enfantines, des garderies d'enfants et d'augmenter la production des vêtements pour bébés et enfants, etc....

La troisième section se rapporte aux médailles. La "médaille de la maternité" comporte deux degrés, le second degré pour cinq enfants et le premier pour six. La "gloire de la maternité" est un Ordre dont le troisième degré est donné pour sept enfants, le second degré pour huit et le premier pour dix. La mère élevant dix enfants reçoit le titre honorifique de "mère héroïne".

La quatrième section, qui a été la plus discutée, traite de l'augmentation des impôts payables par les citoyens, hommes ou femmes, qui n'ont pas d'enfants ou qui n'en ont qu'un ou deux. Ainsi, votre correspondant, qui a une fille, paierait un pour cent de ses revenus en impôts s'il était russe. S'il avait deux enfants, il paierait un demi pour cent de ses revenus en impôts. S'il était à l'armée, il ne paierait aucun impôt, même s'il n'avait pas d'enfants. Mais il en paierait six pour cent s'il était sans enfants et hors de l'armée.

L'autre jour une bonne amie à moi vint me voir. "Bien," dis-je en riant, "Je crois que vous aurez à payer davantage d'impôts maintenant. Vous feriez mieux de vous dépêcher d'avoir un autre enfant." Elle ne comprit pas la plaisanterie et je vis de suite que j'avais fait un faux pas. En effet, elle n'aura pas à payer d'impôts, car son mari a été tué à la guerre!

La section la plus discutée de la nouvelle loi est celle touchant les modifications des lois gouvernant le mariage, la vie familiale et la garde des enfants.

Il y est tout d'abord dit "seulement le mariage enregistré engendre les droits et les obligations des parties au mariage." Ensuite, on y annule le droit de la mère d'en appeler au tribunal compétent pour établir la paternité et demander du soutien pour le nouveau-né à la personne avec qui elle n'est pas enregistrée comme étant son épouse. Puis il est décidé que le nom de

l'enfant né hors du mariage enregistré sera celui de la mère, non plus celui du père, comme auparavant.

Le paragraphe suivant est le plus troublant. Il proclame, pour la première fois, que le divorce doit être plaidé publiquement devant un tribunal. Cependant, dans des circonstances particulières, il pourra être discuté et octroyé à huit-clos.

Pour obtenir le divorce, on doit s'adresser au tribunal du peuple avec des explications motivant la demande de divorce et le paiement de 100 roubles. Ensuite l'autre partie doit être assignée devant le tribunal de même que des témoins. Les journaux locaux doivent publier les avis de demande de divorce. Après cette formalité, le tribunal du peuple est tenu de fournir les raisons de la demande et de prendre des mesures pour réconcilier le couple.

Si aucune réconciliation n'est possible, alors le demandeur ou la demanderesse, selon le cas, obtient le droit de porter sa cause devant un tribunal supérieur pour fins de dissolution du mariage. Seuls les tribunaux provinciaux, régionaux, de district, de cités et le tribunal suprême de la République ont qualité pour statuer en pareils cas.

Quand les tribunaux admettent la nécessité de dissoudre le mariage, alors, selon la loi, ils doivent décider avec qui les enfants devront demeurer, comment ils seront entretenus, comment la propriété sera divisée et si, oui ou non, les parties divorcées reprendront leur ancien nom. Le prix d'un divorce est fixé de 500 à 2,000 roubles, soit plus du double d'un bon revenu moyen mensuel.

Il n'y a aucun doute que le nouveau décret encouragera les familles plus nombreuses par tout le pays et ceci, dans une certaine mesure, aidera à compenser les ravages terribles de l'occupation allemande quant au volume des naissances dans les régions libérées.

En somme, certaines des dispositions précitées semblent donner à l'Union soviétique les lois familiales les plus avancées au monde. Le renforcement de la famille va d'ailleurs de pair avec la tendance soviétique d'une plus grande solidarité d'existence en général et on en garde l'assurance que l'Etat va sortir de cette guerre dans une situation tellement améliorée qu'il va pouvoir entourer la femme russe de meilleurs soins, de soins de plus en plus attentifs et appropriés. — Traduit de "Saturday Night".

FLEURS TELEGRAPHIQUES PARTOUT

ROYAL FLOWER SHOP REG'D
 JEANNE FILION, Prop.

1259 BERNARD O.
Tél. CA. 7900

High Wages Will Speed Recovery, Says President Green

Speedy reconversion, a high wage policy and co-operation of management, labor and the government to promote full employment can assure at the end of the war the greatest period of prosperity in the nation's history, President William Green of the American Federation of Labor told the nation in his Labor Day address.

Speaking to 20,000 shipyard workers during lunch hour at the yard of the St. John's River Shipbuilding Company at Jacksonville, Florida, and to millions of other Americans over a coast-to-coast NBC network, Mr. Green also emphasized that the basis for economic progress must be the establishment of lasting peace, protected by an international organization of the nations of goodwill.

The A. F. of L. chief hailed victories on the battlefronts and the production front and insisted it is the nation's paramount duty to provide opportunities for our heroic soldiers and loyal workers when the fighting ends.

He warned against attempts to undermine organized labor by state adoption of "open shop" amendments, such as are pending in Florida, Arkansas and California.

Asserting that the "dramatic climax of victory is about to ring down the final curtain on the great tragedy of war," Mr. Green devoted a large part of his address to the problems of peace. He said

"The postwar period is now almost in sight. As we look ahead toward it, we can perceive not only perils to our way of life but great opportunities for making it richer and fuller.

"Our experiences in this war have opened our eyes to a realization of the great resources of our country, its tremendous productive capacity and its boundless reserves of energy. If all of this can be accomplished for the destructive purposes of war, how much more important it is that we harness the miraculous machinery of our civilization to fulfill the constructive objectives of peace!

"I predict that, with the whole-hearted co-operation of labor, management and government, the end of the war will be the signal for the start of the greatest period of prosperity in the history of our nation.

"But we must be prepared for temporary reverses and unemployment during the transition from a wartime to a peacetime economy. The test period will come between the time war contracts are canceled and industry is able to complete its reconversion to peace production.

"Obviously, the national interest demands that this transitional process be completed in the shortest time possible and with the least suffering to disemployed war workers and demobilized servicemen. If recovery is unduly delayed, our national economy will be vitiated. If it is hastened, America will be stronger than ever before.

"Therefore, the American Federation of Labor is pressing with all its power in Washington for the approval of plans for starting reconversion now, without waiting for the end of the war. This should be done and can be done in many instances, especially among small business firms, without interfering with war production.

"The expediting of reconversion must be accompanied by the adoption of legislation which will provide postwar insurance for the common people of our country — enough to tide them over the hard times until jobs for all will be available. We owe it to our brave soldiers, sailors and marines not to leave them high and dry when the war ends — without jobs, without income, without insurance. We owe the same obligation to the nation's war workers. To disabled war veterans and to those who have been injured in war industries, we must offer full opportunities for retraining, for rehabilitation and for getting jobs that will be self-sustaining. These are paramount responsibilities which Congress cannot dodge nor leave to the separate states for solution.

"American businessmen also face important responsibilities in the postwar period. They must be ready to risk capital in new ventures, they must be willing to expand production to the maximum degree and, above all, they must recognize the imperative necessity of maintaining a high wage policy if our free enterprise system is to endure.

"The enormous debts which our nation has incurred during this war must be redeemed to keep the American dollar sound and to safeguard our entire economy. The prospects of debt reduction depend largely upon the achievement and maintenance of a high national income — an income widely distributed among the masses of our people through wages, rather than closely held by a few in the form of exorbitant profits. A high national income, made possible by full employment at good wages, will guarantee the purchasing power and the markets necessary to buy the products of our peacetime industry and farms. Without such purchasing power in the hands of our people, a dangerous depression will inevitably result.

"Such threats to the future, however, can be avoided if we keep on the alert for them and if all elements of our population unite in a positive and constructive course of action. I have every confidence that the American people are determined enough and resourceful enough to find the way out of these grave problems."

Editor. — Well said, Brother Green, the same situation will exist in Canada and practically the same measures, at least in principle, should be adopted.

PLEASE!

By RUTH TAYLOR

This is not an editorial. This is a personal appeal from me for help — from you. It is addressed to every individual who believes as I do that trade unionism is an ideal to be put into practise, that its success is one of the greatest bulwarks of safety for our democratic way of life.

The past six months I've been doing quite a little speaking before non-labor groups. What strikes me most forcibly is that there are a lot of thoroughly nice people who have a completely cockeyed idea of what unionism is and no conception whatsoever of what it means. They aren't determinedly anti-labor, for once we get into a forum discussion and iron out our differences, they are usually reasonable and generally admit they hadn't had all the facts.

But we can't dodge the fact that there is a real job to be done to explain the aspirations and aims of organized labor. It isn't a job we can expect the other side to do for us. It isn't a job for the daily press. It isn't up to the non-labor people to hunt up the facts.

It IS up to the individual trade unionist. It IS up to you and to me. I do my best — but I am only one person and neither my writings nor my voice are big enough to reach all the places where knowledge of organized labor is needed. I want help — from you.

My plan is a simple one. It doesn't require an organization, or set hours or great preparation. It just needs devotion to the ideals of trade unionism and a willingness to bear witness to that idealism to put it across.

It is merely this. Talk to one non-labor person each day — and explain what you believe. Tell them what trade unionism means to you, what organized labor has done and is trying to do and for what — in the words of your own leaders — it stands. Pick someone new each day and encourage those to whom you talk to come to you when they hear a charge against labor. Don't defend the individual labor man when you know he is wrong — but do explain the aims of true trade unionists. You alone in your community can scotch rumors and tell the facts.

Then to this add the personal example. Show by your own actions how your union training has made you a better citizen. Put your pledge of non-discrimination against members of any group, regardless of race, creed or color, into effect in your daily life. Fulfill scrupulously every one of your civic duties. In every group to which you belong — be it club, lodge or church — show that you are better qualified to accept responsibility than an untrained man or woman. Remember — Organized Labor is judged not by pronouncements or orations, but by the every day experiences the individual public has with the individual trade unionist.

"Tell them AND Sell them" should be our motto. Please help me.

Co-Operative Movement Centenary

British co-operators are celebrating this year the centenary of the founding of the "Coehdale Equitable Pioneers Co-operative Society" — generally regarded as the founders of consumers' co-operation in its modern form.

The *New Statesman and Nation* in its issue of June 24 points out that from this humble origin, "over the past century, consumers' co-operation has spread around the world, establishing itself strongly in almost every developed country."

It is recalled that "a world survey recently published by the International Labour Office" recorded a total of 143,000,000 co-operators in the five continents, organized into 810,000 societies. Of this total, 9,000,000 are members of co-operative stores in the British Isles — "well over one-quarter of the total consuming public in Great Britain". From the point of view of the number of societies and total membership in any one country, Russia takes the lead with 286,595 societies and a membership of 60,380,000. Prior to the war, the co-operatives had made extensive progress in most of the other leading countries of Europe, as well as in Asia, America, and to a lesser degree in Oceania and Africa. However, Germany has in recent years discounted the movement, not only at home, but in all the occupied countries, and their present status is to some extent problematical.

It is stated in the I.L.O. report that certain leaders in British public life have "urged study of co-operatives as a possible pattern of post-war reconstruction". In trade union circles also, "the opinion has been expressed that the co-operative movement is well adapted to play a useful part in the tasks of post-war reconstruction". It is noteworthy too, that the National Rural Life Conference, held in June, 1943,

in the United States, "proposed the rehabilitation of the co-operatives of all countries of the world," with a view to organizing post-war relief programs "on a co-operative basis, so that relief will not pauperize, but will contribute to self-help activities on the part of those so assisted."

* Co-operative Organisations and Post-War Relief, Montreal, 1944.

A FEW WORDS OF WISDOM

Before the Chicago Association of Commerce, Prof. Sumner H. Slichter, of Harvard University, author of many works on labor problems, told his listeners that of three ways to deal with unions, the one most prevalent now, that of holding workers at arms' length, is the least successful.

A better attitude for employers, he said, was compliance, even if unwillingly, with the provisions of the Wagner Act, under which they would fare a little better.

The third and most successful method for all concerned — capital, labor and public — was to realize that unions were here to stay and that employers acknowledge a willingness to deal with workers on a give-and-take basis.

Prof. Slichter's advice to employers of labor could be expressed in three short words — "Be smart, cooperate."

WAGES COME FIRST

Wages are a first charge on industrial operations. The wage-earners must have priority over the shareholder, although the latter is not to be denied a reasonable return. — Decision of Canadian National War Labor Board in cases against the Asbestos Corporation Limited, the Johnston Asbestos Ltd., and the Canadian Johns-Manville Co.

PALACE

THEATRE

2nd WEEK!
DEANNA DURBIN
GENE KELLY in
Christmas Holiday
with RICHARD WHORF
GLADYS GEORGE
GALE SONDERGAARD

CAPITOL

THEATRE

OLSEN & JOHNSON in
"GHOST CATCHERS"
with LEO CARRILLO
Added Feature
Twilight on the Prairie

PRINCESS

THEATRE

PAT O'BRIEN
CAROLE LANDIS in
"SECRET COMMAND"
Added Feature
"Louisiana Hayride"

LOEW'S

THEATRE

4th WEEK!
BING CROSBY in
GOING MY WAY
with Barry FITZGERALD
and Risé STEVENS
Contralto of the Metropolitan

MONARCH GAS RANGES

Made by

Canadians

for

Canadian Homes

Tél. Lancaster 3858

Salon de Fleurs St-Denis

1590, rue SAINT-DENIS
(Edifice du Théâtre Saint-Denis)

Spécialités:
Bouquets de Noces, Tributs floraux

Escompte de 10% aux membres
des unions ouvrières.

Mme ROVIRA — Rés. MA. 8488

VIENNA GRILL CAFE

INCORPORATED

1964 rue Ste-Catherine Est
Montréal

SAVE
THAT YOU MAY LEND

Wartime Labour Relations Regulations Announced

The Minister of Labour, Hon. Humphrey Mitchell, announced that on the recommendation of the Wartime Labour Relations Board (National), the Wartime Labour Relations Regulations, P.C. 1003 has been amended.

By the amending Order in Council, Section 15 of the original Order has been rescinded and a new section substituted. Section 15 originally provided that no collective agreement could be made for a period of less than one year but that where the term of an agreement was for more than one year it would be

deemed to contain a provision for its termination at any time after one year, on two months' notice by either party to the agreement. The new section provides that every agreement, whether made before or after the effective date of the Regulations, is deemed to run for a period of not less than one year from its operative date and is not capable of cancellation by the parties within that period without the consent of the Wartime Labour Relations Board. In cases where an agreement, whether made before or after the effective date of the Regulations, is for a period of more than one year it shall be deemed to contain a provision for its termination at any time after one year from its operative date on two months' notice by either party. A subsection has been added to

Section 16 of the Regulations providing that in instances where either party to an existing collective agreement has required the other under this section to enter into negotiations for the renewal of an agreement, sections 11, 12, 13 and 14 of the Regulations shall apply as in the case of negotiations for an agreement following certification of bargaining representatives under the Regulations. These sections provide for the intervention of the Wartime Labour Relations Board with a view to the completion of an agreement, the appointment by the Minister of Labour of a Conciliation Officer, the establishment of a Board of Conciliation and the manner in which he may deal with the Board's report.

Order in Council P.C. 7307 of Sep-

tember 16, 1941, is revoked by the amending order. Order in Council P.C. 7307 which was complementary to the Industrial Disputes Investigation Act now suspended, provided that strike votes in war industries should be conducted under the supervision of the Department of Labour following Board of Conciliation procedure and that a majority vote of those affected was necessary to make the strike legal. Since all proceedings under Boards of Conciliation established pursuant to the Act have now been completed, the revocation of P.C. 7307 became necessary.

Union labels, shop cards and service buttons are the commando raiders of anti-union establishments.

Canadian Sea Power

The loss of the *Albani*, announced last week, which raises the total losses of the Canadian Navy to eighteen war vessels, gives us a forcibly reminder of the magnitude of this nation's contribution to the sea power of the United Nations. It is little over thirty years since a political difference of opinion over the question whether Canada should build a few war vessels of her own or make a cash gift to the British Navy led to her actually doing neither and entering the first World War with scarcely any vessels flying the Canadian flag. She is now one of the important naval powers of the world in the second rank and we believe that most Canadians feel that so long as the state of the world requires the oceans to be policed by armed vessels Canada should continue to maintain a force proportional to her shipping interests and her economic strength. There are no better seamen than properly trained Canadians whether they come from the Atlantic or Pacific coasts or the inland prairies and because a navy can never be improvised after the emergency has arisen it is a most valuable contribution to peace to have it ready before trouble begins.

War Veterans Source of New Industrial Manpower

One of the most important sources of new industrial manpower is discharged war veterans. They are flowing into the labor market at a rate of about 70,000 a month, according to the United States Employment Service, and the majority of them are taking war production jobs.

The War Manpower Commission has disclosed that only a small fraction of veterans whose employment records are kept are returning to their prewar jobs. Taking advantage of the tight labor market, the returning soldiers are "trading up," seeking and finding better jobs than they left.

About 1,300,000 men have been discharged from the Army, Navy, Marine Corps and Coast Guard since Pearl Harbor, according to latest available figures. Of approximately 1,000,000 veterans who have been discharged through hospitals—betokening some disability—25 per cent, according to Selective Service, have been returned to the jobs they held before they entered service.

At the end of the first quarter of this year, 118,839 veterans of the present war were receiving disability pensions, the Veterans Administration said.

Australian Manpower Shortage Reported in Vital Industries

A shortage of 35,000 workers in Australian high priority industries was reported recently by War Organization Minister John Dedman, according to the Australian News Bureau.

With food demands of Allied services increasing rapidly, efforts to overcome manpower shortages in food production industries had not been totally successful, the report said.

THE RAPID GERMAN RETREAT

Military experts have been racking their brains to find the causes of the rapid German retreat on the Eastern front. One possible reason is the advance of the Red Army.

Take notice that DOROTHY MARIE CHRISTENSEN KORNING, of the City of St. Lambert, district of Montreal, Province of Quebec, Canada, will apply to the Parliament of Canada at the present or the next session for a Bill of Divorce from LIEUTENANT JOERN EILERT KORNING, R.C.N.R., of the Town of Rosemere, County of Terrebonne, District of Montreal, Province of Quebec, Canada, for adultery. Montreal, September 11th, 1944.

GERALD M. ALMOND, Solicitor

There's something about a GS Soldier—
that everyone should know!



AND this is it: Every man of the Canadian Army who volunteers for overseas service wears a distinctive badge on the left sleeve of his uniform.

This badge is a small, round, black patch with the letters GS (meaning, General Service) in red. Yes, it's a small badge, but it's a badge of honour and of courage. The man who wears this badge is a brave man who has volunteered to fight for his country on any front.

Whenever you see a Canadian soldier with the GS badge on his arm, honour him as a real fighting man... a soldier who believes in carrying the war to the enemy.

The Canadian Army needs more men NOW... men like this who are ready and willing to wear this badge of honour.



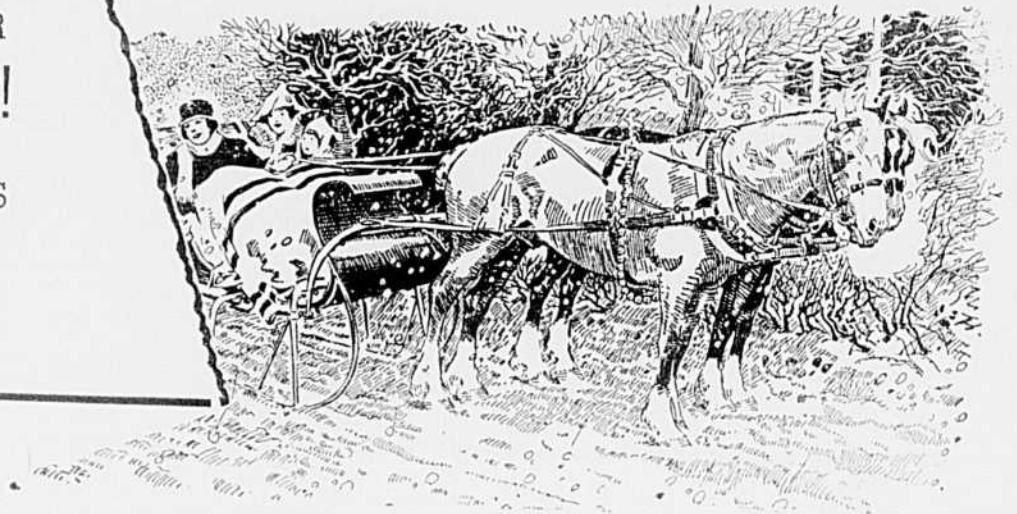
WEAR IT ON YOUR ARM

VOLUNTEER TO-DAY
JOIN THE CANADIAN ARMY
FOR OVERSEAS SERVICE



LE BONHOMME HIVER APPROCHE!

PREPAREZ LES JEUNES
POUR SA
VENUE!



POUR LE JEUNE HOMME



Paletots Reversibles

Superbes paletots d'automne et d'hiver servant également d'imperméable. Beau tweed gris, brun ou vert d'un côté et fine popeline imperméable de l'autre côté.

Tailles 26 à 28
\$15.95

Tailles 29 à 32
\$18.95

Tailles 32 à 36
\$19.95

Complets en Tweed

Pour le collégien, voici un beau choix de complets en tweed brun, gris ou bleu de haute qualité. Modèles à devant droit à trois boutons dans une coupe soignée. Un pantalon et un breeches ou deux pantalons.

Tailles 11 à 17 ans
\$18.50 à \$31.95

Paletots d'Hiver

Il nous est agréable de pouvoir vous présenter (actuellement) un choix complet de superbes paletots d'hiver en très beau tweed ou en lainages bruns ou gris dans une coupe parfaite à collet militaire.

Tailles 6 à 17 ans
\$15.50 à \$19.95



POUR LA JEUNE FILLE

Ensembles Trois Morceaux

Magnifiques ensembles trois morceaux (manteau, jambières, bonnet-chapeau) en drap tout laine dans le rouge, vert ou bleu médiums. Modèles ajustés avec collet de velours et chaude doublure. Tailles: 2 à 6x . . . \$9.95

Manteau Red River

Ils sont reconnus pour leur durée remarquable ces solides manteaux Red River en drap pesant bleu marine, garnis et entièrement doublés de rouge. Un manteau qui durera tout l'hiver. Tailles: 7 à 10x . . . \$12.95



Spécial de Manteaux

Voici un spécial de manteaux garnis d'un collet de fourrure pour jeunes filles de 10 à 14x ans. Très beau drap de laine dans le brun, rouge, bleu aviateur ou vert. Coupe soignée et chaude entre-doublure. Une aubaine à ce prix . . . \$10.95

Manteau Collet Chat Sauvage

Un choix vraiment superbe de manteaux de drap polo de laine, tweed ou drap diagonal. Modèles amples, ajustés ou semi-princesse. Tailles: 8 à 10 ans . . . \$21.95
Tailles: 12 à 16 ans. \$28.95 à \$39.95

NOUVELLES HEURES
DE 9 A.M. A 6 P.M.
TOUS LES JOURS

excepté le vendredi jusqu'à 9 p.m.
et le samedi jusqu'à 10 p.m.

MESSIER

J.-E. CADIEUX, président

J.-C. AUBRY, secrétaire-trésorier

"LE GRAND MAGASIN A RAYONS DE LA RUE MONT-ROYAL"

GARÇONS
Rez-de-chaussée

FILLETTES
Deuxième étage